

LIVRE BLANC

Colloque du 6 décembre 2023

Narbonne



L'EAU

UNE CHANCE POUR L'OCCITANIE





Sommaire

1	A propos du colloque
2	Edito
3	Les intervenants
6	Paroles d'experts
7	Les besoins en eau des territoires : ils témoignent
10	Agriculture, viticulture, agroalimentaire : l'eau, une pièce centrale
11	Diversifier la ressource en eau et investissements
14	Où sont les financements ?
16	Paroles de citoyen
17	Au nom de l'Occitanie
18	Conclusion

A propos du colloque



Le Colloque "L'Eau, une chance pour l'Occitanie" a rassemblé des acteurs et experts du territoire, soulignant l'importance d'une approche collective pour relever les défis liés à l'eau en Occitanie et mobilisé plus de 700 participants.

Les interventions de Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture, de Didier Codorniou, Vice-Président de la Région Occitanie, de Jean-Louis Chauzy, Président du Conseil Economique et Social, Denis Carretier, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Jean-Francois Rezeau, Président de la CCI Occitanie et de vingt-neuf acteurs et experts du territoire et de l'eau ont mis en avant la nécessité d'actions rapides et de grands travaux pour garantir l'approvisionnement en eau, anticiper les besoins liés à la démographie et faire face aux enjeux climatiques.

Pour la première fois, les trois chambres consulaires, Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie et la Chambre des Métiers Occitanie ont mené une action collective et concertée, représentant ainsi le monde agricole, viticole, touristique, économique, politique ainsi que la société civile.

L'heure est grave

L'évolution du climat en Occitanie, marquée par des températures records, met en péril les réserves d'eau douce et les sols. Les conséquences sur l'agriculture, la viticulture et l'approvisionnement en eau potable sont déjà palpables, alertant sur la gravité de la situation. Les projections météorologiques indiquent une détérioration continue des ressources en eau au cours des vingt prochaines années, avec des dommages irréversibles sur les écosystèmes, l'agriculture et l'économie, accentuant le réchauffement climatique.

Pourquoi l'eau, une chance pour l'Occitanie ?

Malgré ces défis, l'Occitanie offre des opportunités avec des solutions existantes pour capter, stocker, recycler et distribuer l'eau. Les agences de l'eau, telle que l'Agence Adour Garonne, mettent en œuvre la mixité de solutions et investissent déjà 250M€ par an pour soutenir des projets combinant économies, réutilisation et création de réserves. Les participants ont insisté sur la nécessité de projets majeurs, notamment le prélèvement d'eaux douces sur le Rhône, la capture et le stockage des eaux de pluie, ainsi que l'optimisation du recyclage des eaux. La compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne a souligné qu'il n'y a pas de solution unique, ce serait même dangereux, il faut combiner un mix de solutions.

Un cadre réglementaire à faire évoluer pour l'adapter aux enjeux et gagner en agilité

Cependant, une évolution du cadre réglementaire est indispensable pour s'adapter aux enjeux actuels et gagner en agilité. Les participants ont plaidé en faveur de l'expérimentation et d'une nouvelle cartographie des masses d'eau.

Des solutions pour financer des projets rapidement et sur le temps long

Le financement de ces projets sur le long terme, nécessitant des investissements considérables, sera assuré par des acteurs tels que la Banque des Territoires, la Banque Européenne d'Investissement et les Agences de l'Eau.

Face à l'urgence climatique, ce livre blanc se positionnera comme un guide essentiel, soulignant la nécessité d'une action collective et de solutions innovantes pour assurer un avenir durable en Occitanie.

Edito

Unis face aux défis du changement climatique, les constats sont sans appel

« Depuis 2022 l'espace méditerranéen est bien l'un des sous-ensembles sur la mappemonde qui connaît les changements climatiques les plus dramatiques et les plus accélérés : sécheresse, incendie, augmentation des températures, réchauffement climatique... », énumère Jean-Louis Chauzy, président du Ceser, confirmant les pronostics établis dans le rapport du Giec du 31 août 2021 ([En savoir plus : le devenir de la région méditerranéenne](#)). « Aujourd'hui, les filières emblématiques - la viticulture, l'agriculture, l'arboriculture, et le tourisme, soit plus de 250 000 emplois pour l'Occitanie - se trouvent en grande difficulté », poursuit-il.

Viticulteur de profession dans l'Hérault, le Président de la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie Denis Carretier ne peut que confirmer cette évolution du climat qui frappe durement l'agriculture régionale, en particulier à l'Est, avec une récurrence accrue des événements extrêmes : coup de chaleur sur la vigne, gel précoce en arboriculture, sécheresse printanière et estivale qui frappe les grandes cultures, les productions fourragères et menace l'abreuvement des animaux d'élevage. L'enjeu désormais est de se mettre en mode action avec la nécessité de sécuriser la ressource en eau pour les territoires d'Occitanie.

L'assemblée a mis en exergue quelques grands projets dont la combinaison s'avérerait assurément salutaire pour le territoire et permettrait de « désamorcer les éventuels conflits d'usage qui sont, en toutes circonstances à éviter », Jean-François Rezeau, Président de la CCI Occitanie. Il ajoute : « industriels et acteurs du tourisme seront eux aussi directement impactés par les changements climatiques. La prise de conscience, la recherche et la mise en place de solutions doivent se faire de manière collective. »

Les intervenants

PAROLES DE MINISTRE,
Marc Fesneau

« Nous avons besoin d'une réglementation qui s'adapte »

Dans son intervention, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire Marc Fesneau revient sur le Plan Eau présenté en mars dernier ([En savoir plus : les 53 mesures du plan eau](#)) et en rappelle les priorités « la sobriété dans tous les usages et dans la durée, la lutte contre les fuites et la modernisation du réseau, la nécessité d'investir massivement dans la réutilisation des eaux usées, la planification des usages de l'eau et l'accompagnement des transformations des filières, la mise en place d'une tarification progressive et incitative à l'économie d'eau potable ». Objectif national : une baisse de 10% de l'eau prélevée d'ici 2030. L'agriculture a quant à elle un objectif de stabilité : l'augmentation des surfaces irriguées doit être compensée par une réduction de la consommation d'eau grâce à un effort de sobriété à l'hectare. « Cela passe par une amélioration de la performance du système d'irrigation, aussi par une réflexion des choix de production. L'agroécologie peut permettre le travail que nous pouvons faire sur les variétés, sur les assolements, sur la manière de produire ». Le ministre insiste également sur le déploiement depuis le 1er janvier 2023 du système d'assurance, « une façon de garantir la résilience des systèmes de production en cas de gros chocs » ([En savoir plus : La gestion des risques en agriculture](#)). Le ministre s'appuie également sur des grands projets hydrauliques qui sont portés par des maîtrises d'ouvrage souvent collectives qui visent à l'optimisation, au développement des réseaux, aux travaux de maintenance et de remise aux normes des ouvrages hydrauliques existants et puis du petit hydraulique au niveau des exploitations.

Sur la question de la réutilisation, « cela fait 25 ans qu'on en parle sans avoir réussi à faire bouger les lignes. Un premier texte en matière agricole est sorti. Nous travaillons sur un deuxième texte qui permettra à réutilisation dans le secteur de l'agroalimentaire », déclare Marc Fesneau. ([En savoir plus : l'industrie agroalimentaire mise sur la réutilisation des eaux usées](#)). « Nous avons des plans d'eau existants qui, par une réglementation beaucoup trop tatillonne ne peuvent pas aujourd'hui être mobilisés. Il faut travailler là-dessus : nous avons besoin d'une réglementation qui s'adapte ». Concernant les retenues de substitution, « il faut défendre les projets vertueux, basés sur des études scientifiques, qui permettent de mettre en adéquation l'allocation de ressource avec les besoins » ([en savoir plus : Eau et agriculture : sept questions sur les retenues de substitution](#)). Et d'enjoindre à rappeler des évidences simples : « pas d'agriculture sans eau ».

“

« L'augmentation des surfaces irriguées doit être compensée par une réduction de la consommation d'eau grâce à un effort de sobriété à l'hectare. »

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



Jean-Louis Chauzy, Président du Ceser Occitanie

La capacité à décider, pour l'avenir de la région

Jean-Louis Chauzy, Président du Ceser Occitanie, lance donc un appel à la décision pour garantir un avenir durable à la région Occitanie, rappelant ses 6 millions d'habitants d'aujourd'hui, 7,2 millions en 2050 et un territoire aux nombreux superlatifs : « Plus de 72 000 km², 51 000 habitants de plus par an, dix pôles de compétitivité, première région du monde pour la filière aéronautique, premier bassin viticole au monde, première région d'Europe pour l'industrie spatiale, première région d'Europe pour les labels en agriculture, première région de France pour le bio, première région de France pour l'ensoleillement ». Certes les progrès de la recherche, l'innovation, la transformation profonde des professionnels pour pratiquer la sobriété ou le goutte-à-goutte sont essentiels, indique-t-il, « mais encore faut-il avoir des gouttes au bout du tuyau ! Si rien ne se passe, le TGV méditerranéen jusqu'à Perpignan traversera des steppes ». Si Airbus exporte, sous les ailes de l'avion, lorsque l'avion décolle, il y a aussi le bassin viticole qui rapporte 4 milliards d'euros pour le commerce extérieur.

« Nous avons le soleil, des terres qui permettent de produire, nous avons la matière première, il ne nous manque l'eau. Alors bien sûr, les canalisations perdent entre 20 et 40% de l'eau selon les villes, nous devons être plus performants dans la réutilisation des eaux et des interconnexions des réseaux, bien sûr les efforts de sobriété doivent être encouragés et généralisés », mais à l'Est de la région 61 milliards de m³ d'eau tombent du ciel, 91 milliards m³ pour la partie ouest autour de l'Adour-Garonne. Et le Rhône envoie à la Méditerranée 54 milliards de mètres cubes par an. « De la même manière qu'il faut choisir dans les zones rurales entre les prédateurs et le pastoralisme, il nous faut choisir entre la viticulture, le tourisme et les Canadair ».

Denis Carretier, Président de la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie

Pour une irrigation de résilience

Pour le Président de la Chambre Régionale d'agriculture d'Occitanie, Denis Carretier, les solutions sont à trouver dans la recherche de variétés plus adaptées à ce nouveau contexte climatique, dans l'adaptation des modes d'élevage et des itinéraires culturaux. « Nous avons besoin d'innovation et de dispositif d'accompagnement technique et financier pour aider les agriculteurs à adapter leurs systèmes de production », insiste-t-il sans que le sujet du renforcement de l'accès à l'eau pour l'agriculture ne soit pour autant écarté.

« Dans une région où le cumul annuel des précipitations représente 68 Md de m³, il existe des marges de manœuvre pour l'agriculture mais aussi pour l'ensemble des usages économiques, domestiques, sans oublier les milieux naturels. Il est indispensable que l'accès à l'eau soit possible pour un plus grand nombre d'exploitations agricoles. Non pas pour maximiser la production comme nous l'entendons trop souvent, mais pour, conserver l'activité agricole dans nos territoires », faisant référence aux conclusions du rapport CGAER/CGEDD

« Changement climatique, eau, agriculture. Quelles trajectoires d'ici 2050 ? » (En savoir plus : Changement climatique, eau et agriculture d'ici 2050). Et d'en appeler au développement d'une irrigation de résilience :

« une irrigation de sauvegarde de nos productions, une irrigation qui permet l'installation de jeunes agriculteurs et leur donne confiance en l'avenir, une irrigation qui permet de s'engager vers les voies de l'agroécologie, d'implanter des couverts végétaux bénéfiques à nos sols, à la préservation de la biodiversité et au stockage du carbone. » Il y a des solutions pour l'ensemble des usages.

“

« Le sujet du renforcement de l'accès à l'eau pour l'agriculture ne peut pas être écarté par dogme »

Denis Carretier, président de la chambre régionale d'agriculture Occitanie

« Nous pourrions être le jardin de la France, et même le jardin de l'Europe. »

Jean-Louis Chauzy, président du Ceser Occitanie

**Bertrand Malquier, Maire de Narbonne,
Président du Grand Narbonne**

« Les professionnels et les élus locaux ne demandent qu'à être moteur de cette transition. »

Le maire de Narbonne appelle à redonner l'initiative aux acteurs du territoire qui ont d'ores et déjà identifié des solutions.

Pour Bertrand Malquier, Maire de Narbonne et Président du Grand Narbonne, la vraie nature du problème n'est pas la question de la ressource en eau mais de son partage, ainsi que dans les choix politiques et les initiatives collectives qui sont à prendre. « *Il n'y a pas de fatalité. Tout est question de volonté, d'organisation collective* », insiste-t-il.

Face à ces nouvelles conditions climatiques, Bertrand Malquier en appelle au pragmatisme : « *pourquoi ne pas refaire confiance aux forces vives locales?* », ajoutant que les professionnels sont prêts, les élus locaux aussi.

« *Nous ne demandons qu'à être moteur de cette transition car nous avons déjà des solutions* ». Le Grand Narbonne a ainsi été pionnier il y a deux ans en inaugurant un dispositif Irri-Alt'Eau de réutilisation des eaux usées traitées à Narbonne-plage pour les viticulteurs de la Clape (*En savoir plus : Occitanie : vers la réutilisation des eaux usées pour irriguer la vigne*). Mais des points de blocages subsistent, alerte toutefois l'édile : « *nous avons voulu cet été réutiliser les eaux usées traitées à destination des espaces verts et des stades de la ville. Malheureusement, nous avons essuyé un refus de l'administration.* » Les services de la collectivité s'apprêtent à redéposer un dossier. Ne rien lâcher.



Paroles d'experts

David Salas Y Melia, Responsable du département de recherche sur le climat de Météo France

« Les évolutions climatiques vont se poursuivre »

Selon les critères climatiques qui seront en vigueur au milieu du siècle, « l'année 2022 – année la plus chaude sur la France depuis le début des relevés de Météo-France – sera considérée comme une année ordinaire et l'été 2023 – le 3e été le plus chaud – sera perçu comme un été plutôt frais au milieu du siècle », alerte David Salas y Méliá, responsable du département de recherche sur le climat de Météo France. « En termes de précipitations, l'été 2022 – qui a été considéré comme très difficile – sera un été normal pour la fin de ce siècle. » Le changement climatique est un phénomène mondial, qui se traduit par un réchauffement de 1,2 degré en moyenne sur la planète depuis 1900. Or ce phénomène est intégralement lié à l'action humaine, principalement les émissions de gaz à effet de serre. Avec un impact sur le réchauffement mais aussi une évolution du cycle de l'eau. « Tout s'amplifie au fur et à mesure que le réchauffement se développe », résume David Salas y Méliá. Les extrêmes de précipitations sont également plus fréquents. En Occitanie, le climat se réchauffe aussi, de l'ordre de +1,5 degré depuis les années 60.

Les dernières années sont parmi les plus chaudes, et depuis l'an 2000, les vagues de chaleur sont quatre fois plus fréquentes qu'au cours du 20e siècle, avec des épisodes de sécheresse de plus en plus intenses et longues ainsi qu'un phénomène d'évaporation en hausse de 25% par rapport aux relevés des années 70. Si l'ouest de l'Occitanie semble davantage préservé, l'Est – l'arc méditerranéen – subit les effets du changement climatique de plein fouet avec davantage de sécheresse, une augmentation de 15 jours de la période de sol sec, mais aussi une hausse de 10% de l'intensité des pluies extrêmes. Ces évolutions climatiques en Occitanie vont se poursuivre. Par rapport au début des années 90, on s'attend pour 2050 à un réchauffement de 2 degrés, soit 1 degré supplémentaire par rapport à ce que l'on vit aujourd'hui. Quant à l'évapotranspiration, elle va continuer elle aussi à augmenter, d'environ 10 % par rapport au début des années 90. Concernant les précipitations : « en hiver, le cumul hivernal des précipitations devrait augmenter de 12% mais diminuer de 15% l'été. »

Matthieu Dubernet, Ingénieur agronome spécialiste terroir et sols, laboratoire Dubernet

« Le sol, un organisme vivant en mode survie »

Les sols constituent le premier organisme vivant terrestre. Certes l'homme est le problème mais il doit être aussi la solution. 59% de la biodiversité se situent dans les sols or ces sols sont mis à mal dans les territoires. Si nous prenons par exemple le taux de matière organique dans le sol, il est aujourd'hui à un niveau particulièrement faible 1,4% en moyenne : la moitié des sols sont en dessous de ces niveaux-là. Nous sommes dans une phase de désertification, agronomiquement parlant. Cela représente une perte de carbone du sol qui part dans l'atmosphère sous forme de CO2. 1% de perte représente 80 tonnes par hectare de CO2 qui part à l'atmosphère. À l'échelle d'un vignoble de 300 000 ha, cela représente 24 millions de tonnes.

Monétisé sur le marché du carbone, en prenant une valeur basse à 50€ la tonne, cela fait 1,2 Md€. Voici la dette environnementale qui est la nôtre. Mais voici aussi le montant minimum des investissements que nous pouvons soutenir pour avoir pour combattre contre ce problème de désertification. Les effets de l'irrigation sont d'une efficacité redoutable. Ils sont aujourd'hui le premier levier pour améliorer la santé biologique des sols en limitant les pertes de matière organique et de CO2 dans l'atmosphère. Le problème de l'eau n'est pas sa rareté mais sa répartition. Il faut bien distinguer les notions de ressources et celles de réserves. Les ressources constituent la totalité de ce qui pourra être éventuellement utilisé, les réserves, c'est ce qui est disponible à un moment donné. Aux scientifiques de dire où sont les ressources notamment renouvelables, aux politiques à partir de produire des réserves et à l'administration de gérer ces réserves. Nous avons la possibilité de redonner vie à nos sols et de faire une oasis à haute intensité biologique. L'eau est à la convergence de la valeur ajoutée écologique, économique et sociale. C'est une chance à saisir.

Les besoins en eau des territoires : ils témoignent

Que l'on soit collectivité, entreprise industrielle, agriculteur, consommateur, la grille de lecture des besoins en eau varie. L'urgence climatique a le mérite en Occitanie de faire tomber des murs et d'appeler chacun à s'inspirer des idées et des solutions des autres.

En milieu urbain, faire de la sobriété une priorité

« La collectivité va mettre en place une tarification saisonnière de l'eau »

Robert MEDINA, Vice-président de Toulouse Métropole, chargé de l'Eau et de l'Assainissement

Au sein de la Métropole de Toulouse, des efforts appuyés sont réalisés en matière de communication. « *Nous communiquons énormément sur les économies d'eau* », explique Robert Medina, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement. À partir du 1er juin 2024, et jusqu'au 31 octobre, la collectivité mettra en place une tarification saisonnière de l'eau. L'eau sera plus chère pendant la période d'été. « *Nous serons la première métropole à le faire* ». Parallèlement, 90 000 kits hydro économes ont été distribués, ils peuvent apporter jusqu'à 30% d'économie d'eau. Un schéma directeur de gestion des eaux pluviales est également mis en place.

Par exemple, un parking silo abandonné va être utilisé pour récupérer les eaux pluviales pour arroser les espaces verts de la ville. Décision a également été prise de doubler le renouvellement des réseaux, soit un investissement de près de 15 millions d'euros par an. « *Au sein de Toulouse métropole, nous observons moins de 12% de fuites d'eau, ce qui est conséquent, quand on sait que la moyenne au niveau de l'Occitanie est de 25%* ». Ceci dit, moins de 1% du débit d'été est prélevé pour alimenter toute la métropole : « *nous ne rencontrons pas les mêmes problèmes que dans l'est de la région* », mais le maître-mot pour l' élu toulousain reste la sobriété.

Mettre en place une gouvernance locale renforcée pour éviter des conflits d'usage

« Il existe des solutions techniques, de nombreuses entreprises de la région sont en mesure de répondre aux attentes »

Jean-François Rezeau, président de la CCI Occitanie

En tant que représentant du monde économique, le président de la CCI Occitanie, Jean-François Rezeau, insiste sur la nécessité d'avoir une approche groupée de cette question de l'eau, essentielle pour « *éviter tous conflits d'usage* ». D'où, selon lui, l'importance de mettre en place une gouvernance locale renforcée avec l'ensemble des acteurs tout en définissant de nouvelles règles de consommation et en sensibilisant les entreprises à plus de sobriété. Si les phénomènes de sécheresse sont prégnants, les risques d'inondation sont le versus de cette problématique.

À titre d'exemple, la chambre consulaire pilote le dispositif Diluvium ([En savoir plus : le projet Diluvium](#)) qui permet d'accompagner des entreprises sur cette question. « *Mais pour bien informer et accompagner, il faut avoir de la donnée fiable en développant les moyens de mesure* », insiste-t-il. Cela passe par le développement de tous les moyens de télérelevés pour avoir des données fiables et pouvoir se projeter. La réduction des prélèvements doit aussi être rendue possible grâce au déploiement du reUse. « *Il existe des solutions techniques, de nombreuses entreprises de la région sont en mesure de répondre à ces attentes* », signale-t-il. « *Il faut maintenant avoir la volonté politique de les mettre en œuvre* », relevant que cette dynamique sera aussi source de création d'emplois et de nouvelles activités et donc de nouvelles formations. Le pôle de compétitivité Aqua Valley peut aider à cela.

Amener l'eau du Rhône

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'artisanat des Pyrénées-Orientales, Robert Bassols, rappelle que tous les métiers doivent gérer cette problématique autour de la gestion de la ressource de l'eau. Pourtant, « *cela fait trente ans qu'on en parle mais cela n'a jamais été finalisé : amener l'eau du Rhône alors que c'est essentiel pour la partie occidentale de l'Occitanie* ». Pour le représentant de la chambre de métiers « *nous devons mettre la même volonté pour faire venir l'eau que celle pour le TGV* ». Le Rhône, ce sont des milliards de mètres cubes d'eau jetés à la mer, insiste-t-il. Le projet prioritaire doit être d'amener l'eau du Rhône dans les territoires en tension.

« *L'eau du Rhône arrive par bateau à Barcelone, et nous ? Qu'attendons-nous ? Il faut une volonté commune pour cela. J'espère que les belles paroles seront suivies d'actes.* »

« Nous devons mettre la même volonté pour faire venir l'eau que celle pour le TGV »

Robert Bassols, Président de la Chambre de Métiers et de l'artisanat des Pyrénées-Orientales

Mesurer sa consommation pour cibler ses actions

« La consommation d'eau par l'hôtellerie de plein air a baissé de 30% depuis 2015. »

Philippe ROBERT, président de la Confédération Occitanie Hôtellerie de Plein Air, Vice-Président du CTRL

« *Voilà quinze ans que nous travaillons sur la question de l'eau dans notre profession* », explique Philippe Robert, président de la Confédération Occitanie Hôtellerie de Plein Air, Vice-Président du CTRL. Pour les professionnels du tourisme de plein air, la première chose à faire a été de mesurer leur consommation. « *Nous avons posé des compteurs, partout : dans les piscines, les sanitaires, les hébergements. Cela nous a énormément aidé pour nous améliorer et cibler nos actions* ». Parallèlement, des recherches intensives de fuite ont été orchestrées ainsi qu'un important travail de sensibilisation auprès de la clientèle.

« *Désormais nos espaces verts ne contiennent que des espèces méditerranéennes. On arrose la première année de plantation seulement* », ajoute-t-il. Résultat : la consommation d'eau par l'hôtellerie de plein air a baissé de 30% depuis 2015. Auparavant, la consommation d'eau au cours d'une nuitée était de 300 litres, elle est aujourd'hui de 200 litres. Pour le représentant de l'hôtellerie de plein air, la marche supérieure sera celle du recyclage de l'eau en pouvant utiliser l'eau recyclée des piscines dans les chasses d'eau des toilettes communes et les espaces verts, et les eaux grises pour les chasses d'eau. « *La réglementation a l'air d'être enfin au vert* », constate Philippe Robert. Le maître-mot là aussi : sobriété. « *On travaille avec les cartes que l'on a entre les mains. Mais cela sera-t-il suffisant ? Non, il faudra un apport en eau complémentaire aussi et nous devons travailler ensemble à cela.* »

Relier le problème de l'eau à la question de l'alimentation

« Comment dire à un jeune agriculteur qu'il n'aura pas accès à l'eau ? »

Jacques Garcia, représentant du Centre Technique Régional de la Consommation

Pour le représentant du Centre Technique Régional de la Consommation, Jacques Garcia, la sobriété est un impératif qui n'est pas si évident que ça chez les consommateurs. D'où la nécessité, selon lui, de relier le problème de l'eau à la question de l'alimentation et faire comprendre que s'il n'y a pas d'eau, il n'y aura pas de production. Une situation qui ne se révélera pas conciliable avec les attentes des consommateurs en faveur d'une alimentation saine et de proximité. On touche à la souveraineté alimentaire. « *Sans eau, l'alimentation viendrait alors d'ailleurs ? Là cette prise de conscience est prégnante* », estime-t-il. À côté de la question de la sobriété, Jacques Garcia enjoint de parler aussi du mix de solutions, comme le stockage de l'eau : « *L'eau qui tombe l'hiver pourrait permettre de maintenir les exploitations l'été.* » Plus largement, l'inquiétude du porte-parole des consommateurs porte également sur la reprise des exploitations agricoles.

« *50% de nos agriculteurs vont arrêter au fur et à mesure leur activité, mais comment dire à un jeune agriculteur qui pourrait s'installer qu'il n'aura pas accès à l'eau ?* » In fine, pas de reprise et ce sont des pans entiers de la production qui risquent de disparaître.

Sobriété et développement de nouvelles ressources

—”
« **Il est essentiel de prioriser les usages** »
Marie-Charlotte Bousquet, EDF hydraulique

EDF hydro a un rôle historique dans la gestion de l'eau, déclare Marie-Charlotte Bousquet, EDF hydraulique, déléguée territoriale vallées Aude et Ariège, bien que son premier métier soit de fabriquer de l'électricité et plus précisément de l'hydroélectricité, une énergie renouvelable et décarbonée. « Face au changement climatique, l'hydroélectricité arrive à atténuer ses effets par le biais du soutien des rivières l'été grâce aux lâchers que nous réalisons », et cela à des fins diverses : irrigation, eau potable, activité économique ou encore protection du milieu aquatique. « Le système est pourtant en train de se tendre dans cette région d'Occitanie », alerte-t-elle, d'où l'importance, selon elle, de prioriser les usages à travers un partage de l'eau arbitré par l'État.

Parallèlement, EDF hydro est également à la recherche d'une sobriété au travers de sa propre production : « Cela signifie par exemple changer les roues de turbine pour faire la même puissance avec moins d'eau ou avoir une gestion plus fine de nos réservoirs en optimisant leur remplissage grâce à une ingénierie poussée ». Cela n'obère pas la nécessité de développer la ressource, poursuit-elle, en travaillant notamment l'optimisation de l'existant (réhausse de barrage, captages, remplissages complémentaires par pompage). Des études sont en cours à l'instar du projet de l'Hospitalet en Ariège qui pomperait pour du multi-usage près de 8 millions de mètres cubes. Dans l'Aude, un inventaire de solutions d'augmentation de la ressource dans cette vallée est également en cours.

Agriculture, viticulture, agroalimentaire : l'eau, une pièce centrale

Si rien n'est fait de manière rapide et ambitieuse, des pans entiers de l'économie de nos territoires et en premier lieu l'agriculture, la viticulture, l'agroalimentaire seront, faute d'eau, menacés dans leur existence.

“Une fois les freins réglementaires levés en faveur de la réutilisation de l'eau usée traitée, il faudra être au rendez-vous économique de la survie de notre secteur”.

Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants de France

« Notre agriculture est en grand danger », alerte Yvon Pellet, vice-président du conseil départemental de l'Hérault. Même son de cloche du côté de Jean-Marie Fabre, président des Vignerons indépendants de France, qui observe comment le dérèglement climatique vient perturber l'équilibre et la survie de la viticulture. « L'eau est la pièce centrale du puzzle de notre survie, nous qui sommes le premier employeur de la région avec 150 000 emplois ». Des forces vives agricoles dont le nombre a pourtant tendance à diminuer : « 40 000 habitants de plus en Occitanie mais combien d'agriculteurs en moins ? Cela se croise négativement », s'alarme Jacques Gravegeal, président de la fédération régionale des interprofessions viticoles InterSud pointant du doigt le manque de rémunération de leurs métiers à laquelle le déficit historique d'eau contribue. « Il y a pourtant devant nous une concurrence mondiale qui irrigue son vignoble, comme l'Australie à 100%, l'Espagne à 45% et la France ... seulement à 5%. » Résultat, alerte le leader viticole : « nous avons des jeunes qui ne s'installent plus ».

« Il faut s'intéresser aux zones orphelines qui n'ont pas accès à l'eau en allant très largement sur les bassins d'expansion de crue », insiste Jean-Marie Fabre, rappelant que les épisodes méditerranéens ou cévenols « font passer des millions de mètres cubes en quelques heures ». Dans l'Hérault, le Conseil départemental a déjà pris des initiatives en ce sens : « Nous créons des retenues hivernales », explique Yvon Pellet, vice-président du conseil départemental de l'Hérault. (En savoir plus : Etude sur les retenues hivernales dans l'Hérault). L'élu héraultais est formel : « 55 milliards de m³ d'eau partent à la mer chaque année. Les prélèvements de BRL sur le Rhône représentent 0,3% : on a de la possibilité. » Ces retenues hivernales seraient alimentées par le réseau BRL. « Trois sites ont été retenus, des réunions de concertation ont été organisées. On en est au sondage du sol », indique Yvon Pellet qui exhorte à cesser de penser que le mot économie est un vilain mot et place l'enjeu de la concertation via des réunions publiques au cœur du projet.

« Ces retenues permettraient par ailleurs de soulager les nappes phréatiques qui, durant l'été, sont utilisées par les pompiers en cas d'incendie », ajoute-t-il.

Même vision commune quant à la réutilisation des eaux usées traitées. « Aller plus vite sur les outils de reUse » et « recalibrer les tuyaux qui viennent du Rhône », deux impératifs, insiste Jean-Marie Fabre. « Il ne faudrait pas que les freins réglementaires soient aujourd'hui la première cause de la faillite économique et environnementale de ce territoire », prévient-il. « On a aussi besoin d'un investissement économique parce qu'une fois qu'on aura bougé les freins réglementaires, il faudra que l'État et les collectivités soient au rendez-vous économique de la survie de notre secteur. » Une réutilisation de l'eau usée traitée que la coopération viticole appelle également de ses vœux, allant jusqu'à proposer de faire de la région « le laboratoire de la France en la matière ». « Dans certains pays, on récupère deux fois la goutte d'eau, on peut au moins la récupérer une fois ! », poursuit-il exhortant à ce que les obstacles de la réglementation en matière de réutilisation des eaux usées traitées soient levés. Une préoccupation partagée par la représentante des industries agroalimentaires, Florence Pralong : « le secteur agroalimentaire est gros consommateur d'eau. Jusqu'à présent nous nous préoccupions essentiellement de l'amont ou comment rejeter une eau "propre", à présent nous nous penchons aussi sur l'aval où comment réutiliser l'eau ». Le tout, sans mettre de côté la nécessité de faire aussi des économies d'eau, « c'est-à-dire de changer nos usages ».

LA RÉVOLTE DES SANS-EAU

« Pourquoi est-ce si compliqué de faire bouger la réglementation ? Tout simplement parce que la France est un pays arrosé », estime Philippe Jouglu, président de la FRSEA Occitanie. « Lorsqu'on est à Paris, ce qui se passe en Bourgogne ou en Normandie est bien plus important que ce qui se passe en Occitanie. Il faut que ça change : c'est la révolte des sans eau ». Les enjeux selon le leader syndical : préserver les débits d'étiage en favorisant le stockage, favoriser le ReUse, curer les lacs existants mais aussi se mettre autour de la table pour définir des projets de territoire pour la gestion de l'eau.

Diversifier la ressource en eau et investissements

L'exemple par l'expérimentation est à prioriser

“

« L'État doit veiller à concilier les intérêts divergents »

Bérengère Blin, directrice adjointe écologie à la Dreal Occitanie

Face aux défis signalés par les acteurs locaux, des initiatives d'amélioration sont identifiées, déjà en cours ou engagées, notamment en ce qui concerne les décrets sur la réutilisation, confie Bérengère Blin, directrice adjointe écologie - responsable de la délégation de bassin Adour Garonne à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie. « Certains ajustements relèvent du pragmatisme, ils seront remontés », assure-t-elle, rappelant que la loi sur l'eau date de 1964 et pourrait évoluer en réponse à ces nouvelles réalités et bien consciente que la région Occitanie est marquée par son caractère agricole et rural mais confrontée à des enjeux touristiques et à l'arrivée de nouvelles populations qui exercent une pression sur les ressources. L'État, en tant que médiateur des usages, doit veiller à concilier les intérêts divergents. « Il y a des solutions mais pas une solution unique et miraculeuse ». Les comités de bassin, rassemblant les différents usagers, ont déjà identifié des projets concrets, impliquant divers leviers, y compris des ajustements réglementaires. Certains dispositifs actuels, « tels que les pouvoirs de dérogation du préfet par exemple », signale Bérengère Blin, peuvent être mobilisés. Pour la représentante de la Dreal, l'exemple par l'expérimentation est à prioriser, relevant de nombreux projets en cours, comme le curage des plans d'eau dans le Tarn-et-Garonne par exemple. Face à ces défis spécifiques, tels que les volumes de boue excédant les seuils d'autorisation, il y a aura sans doute la nécessité de réévaluer ces seuils, en envisageant des dérogations territoriales adaptées à la réalité rurale, convient Bérengère Blin.

Réutilisation : la technologie existe et la réglementation évolue

« En Occitanie, le ReUse semble davantage une évidence car il n'y a pas d'autres alternatives »

Boris David, hydrogéologue chez Veolia Eau

”

Le groupe Veolia est déjà largement présent sur le marché de la réutilisation des eaux traitées avec « des centaines d'unité de réutilisation construites partout dans le monde pour différents usages », explique Boris David, hydrogéologue chez Veolia Eau, avec en 2022 près d'un milliard de m3 d'eaux usées réutilisées au Moyen-Orient, en Asie, aux Etats-Unis ainsi qu'en Espagne. « La réglementation est un frein », en convient-il. « Mais y a aussi une question de modèles économiques. Il faut être capable de produire de l'eau usée traitée, de l'acheminer au point d'usage à la qualité requise et à un prix qui soit abordable par les utilisateurs et si possible moins cher que des ressources conventionnelles. C'est un sujet qui a freiné le ReUse en France ». En Occitanie, le ReUse semble davantage une évidence, selon l'expert, car il n'y a pas d'autres alternatives. Depuis quelques années, les choses bougent, assure-t-il : « des décrets, des simplifications, sortent, de nouveaux usages deviennent autorisés... » et de donner en exemple le projet Irri'Alteau, auquel Veolia a participé à Gruissan, qui était « au départ un projet R&D qui a été transformé en démonstrateur » et qui a maintenant vocation à être déployé plus largement dans la région. Même si la réglementation est en train d'évoluer, l'hydrologue estime que « plus la réglementation est compliquée, plus l'équilibre économique est difficile à trouver ».

De la difficulté à obtenir un financement public

Au-delà des défis liés à l'accès à la ressource en eau dans les territoires, Emma Pendriez, directrice de l'Union des ASA de l'Aude Médiane, insiste sur les effets de la réglementation limitante. « *Nous avons des ressources extérieures comme celles que les aménageurs pourraient nous amener du Rhône* », relève-t-elle. Mais une fois cette ressource disponible, encore faut-il pouvoir la développer sur un territoire, d'où son insistance sur l'importance du rôle des associations syndicales autorisées. « *Nous sommes capables de distribuer la ressource mais nous avons aussi besoin de ressource financière* », ajoute-t-elle, mentionnant la complexité à obtenir un financement public et décrivant le processus comme un « *vrai parcours du combattant* » avec de nombreuses étapes à franchir. « *Résultat, il arrive que l'on distribue l'eau à un prix du m³ que le tissu économique local a du mal à répercuter sur le produit final et dans le système économique. On est en entre deux : si on nous amène de l'eau et des financements, on est vraiment capable d'aller jusqu'au bout.* »

« Nous sommes capables de distribuer la ressource mais nous avons aussi besoin de la ressource financière »

Emma Pendriez, directrice de l'Union des ASA de l'Aude Médiane

A COMME AGIR, MAIS AUSSI :

A comme anticiper : « *ce que quoi on va réfléchir aujourd'hui ne va se réaliser que dans une dizaine d'années à peu près* »

A comme agilité : « *les programmes sont plus complexes parce qu'il y a plus de précaution* »

A comme acceptation sociale : « *ce qui apparaît comme une évidence pour certains rencontre quelque fois des difficultés. Cela veut dire qu'il faut en amont du dialogue, de la pédagogie* ».

(selon Jean-François Blanchet, DG de BRL)

Élaboration d'un schéma d'identification des besoins au niveau régional

“

« On ne décapitalise pas les terres irriguées en urbanisant dessus ou en faisant des réserves environnementales »

Jean-François Blanchet, directeur général du groupe BRL

Certes le Rhône est le plus grand fleuve de France mais, comme l'a rappelé une étude prospective de l'Agence de l'Eau, cette ressource n'est pas non plus inépuisable, tout en étant tout de même « relativement abondante », résume Jean-François Blanchet, directeur général du groupe BRL, concessionnaire du réseau hydraulique de la Région Occitanie. Près 13 % du débit d'étiage estival ont été perdus à Beaucaire (Gard) en une cinquantaine d'années et une baisse de 20% supplémentaires est annoncée sur la période de venir, jusqu'en 2050. « *C'est une réalité, quasi indépendante de notre volonté* ». Actuellement, les prélèvements de l'eau du Rhône atteignent 3,1 milliards de m³, dont seulement 5% sont attribués à BRL, soit 250 M de m³. L'autorisation actuelle de prélèvement est de 75 m³ par seconde et elle n'est utilisée qu'à hauteur de 20%. Donc à l'image de la bouteille, on pourrait dire qu'elle est à moitié vide mais aussi à moitié pleine. 300 communes sont équipées par BRL en tant qu'opérateur régional sur trois départements sur 100 000 hectares. 300 M€ ont été investis sur les 10 à 15 dernières années avec un soutien très fort de la région Occitanie. Mais déjà nous avons une soixantaine d'années derrière nous et il faut moderniser, améliorer, lutter contre les fuites, être moins consommateur d'énergie... Un schéma d'identification des besoins au niveau régional devrait livrer ses conclusions dans les prochains mois. Oui, il y a des capacités à l'heure actuelle à mobiliser davantage la ressource du Rhône, mais on ne peut pas dépendre que d'une seule solution. Il faut raisonner en mix de ressources pour un mix d'usages. On ne peut pas non plus produire partout, et on sait où sont les terres. J'insiste sur le fait qu'on ne décapitalise pas les terres irriguées en urbanisant dessus ou en faisant des réserves environnementales alors qu'il y a des équipements d'irrigation. Un hectare équipé à l'irrigation c'est 10 à 20 000 € d'investissement. Ne pas respecter les milieux n'est pas non plus une option car s'il n'y a pas de biodiversité dans les cours d'eau, on aura du mal à faire de l'agriculture durable. Et arrêtons d'opposer ceux qui défendent l'environnement à ceux qui en face construisent une vision de territoire durable.

Un mix de solutions pour du multi-usages

“

« Dès lors qu'on sécurise la ressource en eau pour l'agriculture, on a des jeunes qui s'installent »

Willy LUIS, directeur général de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne

« Nous ne sommes pas sans rien pour guider la mise en œuvre d'un certain nombre de solutions », affirme Willy LUIS. Pour le directeur général de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), il existe un mix de solutions, chacune devant être adaptée au territoire et au bassin versant. « Il n'y aura pas une solution unique », insiste-t-il.

Parmi elles : la sobriété, la réutilisation, des solutions fondées sur la nature comme la recharge des nappes phréatiques, la réactivation des zones humides... Autres solutions : les ouvrages hydrauliques, les ouvrages de distribution, mais aussi les ouvrages de stockage. Le DG de la CACG défend également le multi-usage direct ou indirect. « Il ne faut pas opposer les besoins du milieu naturel à ceux de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme évidemment mais aussi les besoins domestiques au travers de l'eau potable ».

Grâce à une récente recapitalisation qui fait désormais de la Région Occitanie le premier actionnaire de la CACG, un plan d'investissement de 120 M€ sur 10 ans pour travailler sur les ouvrages hydrauliques existants, sur leur optimisation, sur leur modernisation, vient d'être acté. Un nouveau schéma directeur pour irriguer un territoire de près de 10 000 km² est également attendu. Il porte sur 50 000 ha et concerne 300 000 habitants. Il faudra 18 mois d'élaboration. Le recensement est aussi très important, selon lui, pointant plusieurs centaines de retenues qui sont abandonnées. « Nous sommes chargés pour une partie du territoire de recenser ce travail, et d'étudier leur remise en route ». Dès lors que la ressource en eau pour l'agriculture est sécurisée, des jeunes s'installent « mais surtout on a des agriculteurs qui s'engagent dans des transitions qui nécessitent des gros efforts, des gros investissements. Sécurisés par cet accès à l'eau, ils se retrouvent en capacité à s'engager sur des transitions que toute la société appelle de ses vœux ».

Où sont les financements ?

Les agences de l'eau en ordre de marche pour financer l'adaptation au changement climatique

Les agences de l'eau ont fait de l'adaptation au changement climatique le fil conducteur de leur politique d'intervention. En Occitanie, les agences Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse œuvrent quotidiennement aux côtés des collectivités et des acteurs privés du territoire.

Du côté de l'agence de l'eau Adour-Garonne comme de celle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, les effets du changement climatique sur la ressource eau sont déjà visibles. De l'est à l'ouest de la région Occitanie, les débits des fleuves en période d'étiage sont d'ores et déjà en baisse : -20% pour la Garonne sur les vingt dernières années, -15% pour le Rhône à Beaucaire (Gard), avec une nouvelle baisse de 20% estimée d'ici à 2050. « *Concrètement, cela représente un déficit de 250 Mm3 qui nécessite des restrictions pour répondre aux besoins d'usages et des milieux* », résume Aude Witten, directrice générale adjointe de l'Agence de l'eau Adour Garonne. « *Ce déficit sera porté à 1,2 Md m3 d'ici 2050 si rien n'est fait.* »

Un nouveau plan de bassin d'adaptation au changement climatique

En ce qui concerne le bassin méditerranéen, « on sait que ce sera un des secteurs les plus impactés d'ici à 2050 avec des sols qui s'assèchent de plus en plus – entre +18 à +37% –, des températures qui ne cessent d'augmenter, mais des précipitations en baisse », complète Karine Bonacina, directrice générale de **l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse** qui s'apprête à présenter un nouveau plan de bassin d'adaptation au changement climatique. « Cinq enjeux autour de ce plan : la baisse de la disponibilité, la perte de la biodiversité aquatique et humide, l'assèchement des sols, la détérioration de la qualité de l'eau et les risques naturels liés à l'eau. » Sur la table, un panier de solutions existe, poursuit Karine Bonacina : « lutter contre le gaspillage, avoir des usages plus sobres, boucher les fuites, mettre en place une tarification incitative, diversifier la ressource en eau, stocker l'eau l'hiver, interconnecter les réseaux, récupérer et réutiliser l'eau et, élaborer une carte des territoires vulnérables ». Pour y parvenir, trois enjeux : « économiser et donc consommer moins d'eau, préserver et restaurer les écosystèmes fonctionnels pour qu'ils s'adaptent mieux au changement climatique et s'appuyer sur les écosystèmes rendus par les sols ».

Remobiliser 850 millions de m3 dans les 10 prochaines années

La stratégie du comité de bassin Adour-Garonne, à l'ouest de la Région, vise quant à elle à remobiliser 850 millions de m3 dans les 10 prochaines années. « Parmi les économies d'eau qu'il est possible de faire : la sobriété doit permettre de retrouver 200 M de m3, les investissements dans les retenues hydroélectriques pour doubler notre soutien d'étiage passant des 160 M de m3 actuels à 320 M de m3 dans les dix prochaines années. » Des essais sont en cours avec EDF et les syndicats d'eau. » Autre levier : l'aménagement des réserves « combiné à un développement économique durable, un renforcement des transitions agroécologiques et un portage politique ». Les modalités de financement sont en cours d'élaboration. « Il faut également optimiser celles qui existent en les désenvasant. Cela représente 40 M de m3 potentiellement mobilisables. » Les transitions agroécologiques doivent quant à elles permettre de mobiliser 150 M de m3 via la gestion des sols pour gérer le carbone mais aussi de l'eau avec une meilleure rétention des sols ». A la question du financement de toutes ces actions, les agences de l'eau répondent en cœur redevances : « Sans elles, rien du tout », déclare Aude Witten de l'Agence de l'eau Adour Garonne qui rappelle que l'ensemble des usagers payent. « Les ménages assurent 70% du budget de l'agence, les industries cotisent également ainsi que les agriculteurs. » Mise à niveau des stations d'épuration, gestion de l'eau potable en matière de petit cycle avec, en parallèle, une montée en puissance de l'approche milieu, c'est-à-dire « *les systèmes naturels qui contribuent à cette captation naturelle de la goutte d'eau là où elle tombe. Et on y intègre également la gestion quantitative de la ressource en eau qui va être un axe très fort de notre futur douzième programme.* » À ce jour, le budget de l'agence de l'eau Adour-Garonne est de 250 M€ par an.

Le 12e programme, période clé pour investir en matière d'adaptation au changement climatique

« Pour 1€ versé par l'usage, ce sont 2€ perçus qui vont sur des actions agricoles », ajoute Karine Bonacina, directrice générale de l'**Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse** dont le budget entre 2019 et 2024 est de 2,7 Md€ et 408 M€ d'aides. L'agriculture représente 4% du budget de l'agence de l'eau RMC. ([En savoir plus : 11e programme des agences de l'eau pour connaître leurs politiques d'intervention](#)). Les agences préparent actuellement le 12e programme, pour la période 2025-2030 « qui est, selon les scientifiques du Giec, la période clé pour investir en matière d'adaptation au changement climatique », insiste la directrice générale adjointe de l'**Agence de l'eau Adour Garonne**. « C'est maintenant qu'il faut donner de la visibilité financière au porteur de projets pour qu'émergent ceux qui vont avoir le plus d'impact pour rendre nos territoires résilients face à cette menace ». Selon les estimations de l'agence de l'eau, des coûts supplémentaires sont à prévoir, de l'ordre de 100 M€ par an sur les dix prochaines années. Parmi les lignes directrices : l'assainissement, l'eau potable, la lutte contre les micropolluants, la transition agroécologique ainsi que le Plan Eau. « Il a aussi été demandé à chaque établissement public territorial de bassin de faire une programmation d'infrastructure et d'investissement à l'échelle de son sous-bassin ». À noter que le chantier de la transition agroécologique sera doté de 90 millions d'euros, soit 40 M€ supplémentaires.

PAROLE D'ELUE : IRENE TOLLERET, DEPUTEE EUROPEENNE

Les effets de la sur-transposition

Dans le cadre de la politique agricole commune, le deuxième pilier permet de financer des projets en agriculture. En ce qui concerne les outils d'irrigation, il y a, au niveau européen, l'article 74 « qui peut faire craindre des blocages de subventions dans des régions touchées par la sécheresse », prévient Irène Tolleret. Au niveau français, la sur-transposition risque de rajouter des niveaux d'économie d'eau qui n'étaient pas dans le texte européen, prévient l'élue européenne qui suggère dès lors à l'État français de ne pas ajouter des critères de financement supplémentaires dans le texte – « au risque de bloquer des projets et ne rien financer du tout » – mais d'indiquer ses attentes spécifiques en annexe.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI)

La BEI, financée par les États membres de l'Union européenne, est l'un des plus grands bailleurs de fonds dans le monde et le secteur de l'eau entre de fait dans son champ d'intervention. Acteurs privés et publics peuvent solliciter la BEI pour financer des projets liés au changement climatique à travers des prêts accordés via la Banque des territoires, le Crédit agricole, la Banque postale ou encore la Caisse d'Épargne. Ces dix dernières années, la BEI a financé des projets émanant du secteur de l'eau à hauteur de 2 Md€.

CAROLINE CARTALLIER, DIRECTRICE RÉGIONALE ADJOINTE DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

« Trop peu de collectivités d'Occitanie nous sollicitent sur ce volet »

« Nous intervenons pour tout type d'infrastructures permettant in fine de préserver, d'économiser de la ressource en eau (réseaux d'eau et d'assainissement, station d'épuration, château d'eau...). Prenons comme exemple le petit cycle de l'eau sur lequel nous proposons aux collectivités territoriales des prêts à long terme, allant de 25 à 50 ans, en complément des financements accordés par l'agence de l'eau. Trop peu de collectivités d'Occitanie nous sollicitent sur ce volet alors que nous sommes en mesure de prêter de 100 000€ à 200 M€ avec un taux indexé sur le livret A, quelle que soit la santé financière de la collectivité. Il ne faut pas se censurer ! Cela n'a pas de sens économique d'emprunter sur une durée de 5 ou 10 ans pour des réseaux d'eau qui vont être amortis sur du très long terme. Pour ce type d'investissements dont le renouvellement s'envisage à long terme, il faut privilégier des prêts de durée longue, comme le propose la Banque des territoires. Les annuités de remboursement de la collectivité sont moindres et donnent aux collectivités la capacité d'investir sur d'autres projets comme la rénovation énergétique de leurs bâtiments par exemple »

Paroles de citoyen

Gérard Bertrand,
Président Directeur Général du groupe Gérard Bertrand

« Être une région exemplaire et devenir l'Eldorado de l'Europe »

À la lumière des échanges et des propositions qui ont été faites durant ce colloque, le vigneron audois Gérard Bertrand appelle à agir et réagir vite proposant dès maintenant la mise en place d'un comité de pilotage. Celui-ci aura pour mission d'établir d'ici le printemps 2024 la feuille de route à mettre en place afin de sécuriser l'accès à l'eau sur tout le territoire régional et pour tous les usages.

« Il va falloir hiérarchiser les priorités et faire en sorte qu'aucun secteur ne soit oublié car toutes les activités sont interdépendantes ». Et ne pas se laisser happer par les lourdeurs administratives qui ont pu empêcher parfois de prendre la moindre décision. « Ne nous laissons pas paralyser par la peur. Nous avons dans notre région beaucoup d'atouts, il ne faudrait pas que l'eau soit un facteur limitant », prévient-il, mentionnant des pays qui ont su jouer la carte de l'anticipation en termes de réseaux et de ressources pour s'adapter à un climat changeant citant en exemple la Californie, l'Éthiopie, Israël ou encore les Émirats unis. « L'Éthiopie est un pays qui souffre depuis 50 ans du manque d'eau. Ils sont en train de finir un barrage qui a coûté 2 Md€ et qui va permettre de nourrir 30 millions de personnes. Grâce à l'exemple de ce pays qui ambitionne même d'être la nouvelle Afrique du Sud, on voit bien qu'il n'y a pas de fatalité. »

De leurs côtés, Israël et les Émirats unis « sont les champions du monde de la réutilisation de l'eau alors que les conditions climatiques sont bien pires qu'ici ! ». Ils ont su anticiper.

Dès lors, Gérard Bertrand pointe *« des décisions à prendre à court terme, notamment sur la bande littorale qui ne pourra pas attendre dix ans »*. En termes de ressources, là aussi les disponibilités existent : à court terme, avec l'approvisionnement par le Rhône, mais aussi à moyen terme avec les eaux de stockage une fois que les autorisations seront accordées et enfin à long terme avec les eaux de réutilisation. *« La tâche est certes complexe mais il est de notre devoir vis-à-vis des générations futures d'agir »*. Anticiper pour ne pas subir, telle est l'exigence de la réalité de l'eau dans la région.

« Pour bien hiérarchiser les solutions à court, moyen et long terme, créons un comité de pilotage et faisons en sorte d'établir une feuille de route dans les prochains mois avec un calendrier à dérouler pour être fiers de ce que nous aurons collectivement accompli » propose Gérard Bertrand qui a dit s'exprimer aujourd'hui en sa qualité de citoyen, vigneron et Chef d'entreprise.

« Nous avons dans notre région beaucoup d'atouts, il ne faudrait pas que l'eau soit un facteur limitant »

— ”

Au nom de l'Occitanie

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

« Aucune autre région en France n'a un budget Eau aussi élevé que l'Occitanie »

Sensibiliser au bon usage de l'eau, optimiser les usages, sécuriser l'accès à l'eau, tels sont les trois enjeux prioritaires que s'est fixés la Région Occitanie, forte d'un plan Eau doté de 160 M€ jusqu'en 2030. *« Aucune autre région en France n'a un budget aussi élevé que l'Occitanie. Cela répond à une évidence, une nécessité »,* affirme la Présidente Carole Delga.

Tout en encourageant les citoyens à être des modèles de sobriété, la Présidente de Région ambitionne de faire de l'Occitanie la première région en matière de ReUse.

Autre enjeu, celui de mailler le territoire et *« faire en sorte qu'il y ait une complémentarité de l'accès à l'eau »*. Pour cela, la Région dispose de ses deux bras armés, BRL et la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne. L'extension du réseau Aqua Domitia de BRL va continuer à s'étendre et plus de 40 M€ seront investis tant à l'est qu'à l'ouest, annonce la Présidente de Région.

Sur la question de la réglementation, une demande a été faite auprès du Président de la République pour que le département des Pyrénées-Orientales, sur le front du changement du climatique, devienne un département pilote en France pour avoir une réglementation plus souple.

La Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga, a tenu à rappeler :

« l'investissement de la région Occitanie à la problématique de l'eau est le plus important de toutes les régions françaises. Le Plan régional Eau définit un cadre d'orientation pour la modération, le recyclage et la sécurité de l'approvisionnement à l'égard de l'ensemble de la population et des filières économiques d'Occitanie ».

DIDIER CODORNIU, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION OCCITANIE

Pour passer en mode action, il faut **« actionner Le plan Marshall »** de l'eau et **« raccourcir les délais de réalisation des projets »**.



Conclusion

Christian Pouget, Préfet de l'Aude

« Quel est le territoire que l'on veut léguer à nos enfants ? »

Cette interrogation prononcée par le Préfet de l'Aude, Christian Pouget, en clôture du colloque, semblait inviter l'assemblée à s'accorder et défendre un projet commun.

Ce préambule pourrait précéder une série de rendez-vous au plus haut niveau de l'Etat pour solliciter un plan d'investissement pour l'Occitanie.

Tous les secteurs sont liés et l'avenir de l'Occitanie et son développement passent par des réponses adaptées en phase avec l'ensemble des besoins et garanties par les ressources qui sont une chance pour la région en termes de développement démographique, de souveraineté alimentaire, de compétitivité et de développement économique et social.

« Vous pouvez compter sur moi pour aiguillonner les services de l'État et pour transmettre au services nationaux la nécessité de faciliter au mieux les choses sur le terrain. »

— ”